

Congo, Brazza : Réunion de réflexion sur la coopération sanitaire de la France avec les pays à ressources limitées

Brazzaville accueillera les 17 et 18 mai 2024 une réunion de réflexion majeure organisée par l'Académie Nationale de Médecine, France. Cet événement se tiendra sous la présidence de Son Excellence Monsieur Anatole Collinet Makosso, Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République du Congo, également membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, France.



Cette réunion a pour objectif de discuter et de renforcer la coopération sanitaire entre la France et les pays à ressources limitées, suite à un rapport récemment rédigé et adopté à l'unanimité par les membres de l'Académie de Médecine. Ce rapport souligne un long passé de coopération, tout en notant que malgré des financements importants et une expertise en santé largement reconnue, l'engagement de la France n'est plus perçu à la hauteur des attentes des pays partenaires.

Pour répondre à ce constat, l'Académie de Médecine a sollicité les avis de ses membres africains. L'objectif est d'établir des moyens pour mieux répondre aux besoins et aux stratégies africaines en matière de santé, couvrant divers aspects tels que la recherche, les soins et la formation.



ACADÉMIE
NATIONALE
DE MÉDECINE



Sur une période de deux jours, les participants, comprenant les membres africains de l'Académie et les auteurs du rapport en tant qu'observateurs, discuteront de la mise en œuvre d'une stratégie d'ensemble pour améliorer les partenariats existants. Le programme inclura des séances de réflexion sur les grands problèmes de santé en Afrique, la gouvernance de l'interface Afrique-France à différents niveaux et les politiques publiques en matière de formation, de soins, de recherche et de systèmes de santé.

Un soutien gouvernemental significatif

Le gouvernement de la République du Congo a généreusement accepté d'héberger cet atelier de réflexion. Les conclusions de cet atelier seront transmises à l'Académie Nationale de

Médecine, France, et au gouvernement français.

Ce processus vise à renforcer le partenariat entre la France et les pays d'Afrique francophone, s'appuyant sur une gouvernance consultative franco-africaine. Cela permettra de partager les enjeux scientifiques et diplomatiques de l'aide au développement en santé, dans l'intérêt supérieur des populations des pays à ressources limitées.

Cette réunion promet d'être une étape clé pour renforcer les relations et la coopération en matière de santé entre la France et les pays d'Afrique à ressources limitées, en travaillant ensemble pour des solutions durables et efficaces.

Megan Valère SOSSOU

Réduction des risques en santé : Le Maroc et l'Israël signent un mémorandum d'entente

L'un des moments forts de la première journée de la 2^e édition de la Conférence Africaine sur la réduction des risques en santé a été la signature du protocole d'entente entre le Maroc et l'Israël. Dans un geste historique et emblématique de coopération internationale en matière de réduction des risques en santé, le Maroc et Israël ont signé un protocole d'entente lors de la deuxième édition de la Conférence Africaine sur la réduction des risques en santé. Cette collaboration transfrontalière a été rendue possible grâce aux structures African Global Health et au Sheba Medical Center, qui ont

représenté respectivement les deux pays lors de la signature.



Ce partenariat entre le Maroc et Israël démontre la volonté ferme du Maroc de rechercher des partenariats internationaux et de créer des liens solides avec tous les acteurs engagés dans la promotion de la santé. Cet accord marque un moment historique où la santé et la réduction des risques sont placées au centre des priorités nationales et internationales.

L'engagement conjoint du Maroc et d'Israël à travailler main dans la main dans le domaine de la santé témoigne de la capacité de la coopération internationale à transcender les différences géopolitiques pour atteindre des objectifs communs. Cette initiative prometteuse ouvre la voie à de nouvelles opportunités de collaboration dans le domaine de la santé et de la gestion des catastrophes naturelles, renforçant ainsi la résilience des nations face aux défis à venir.



Cet accord souligne également l'importance de la Conférence Africaine sur la réduction des risques en santé en tant que plateforme de partage d'expertise et de promotion de la coopération internationale pour le bien-être de tous. Les développements futurs de cette collaboration promettent d'apporter des avantages significatifs aux citoyens du Maroc, d'Israël et au-delà, contribuant ainsi à l'amélioration de la santé et à la réduction des risques en Afrique et dans le monde entier.

Megan Valère SOSSOU

La France sous les projecteurs: Un appel urgent pour réinventer la coopération sanitaire en Afrique

Le mardi 20 juin 2023, l'Académie Nationale de Médecine a fait entendre sa voix de manière officielle à travers [un rapport](#) adopté par une majorité de 65 voix pour, 6 voix contre et 7 abstentions. Ce rapport, porteur d'une prise de position claire, met en lumière les lacunes et les défis auxquels la coopération sanitaire française est confrontée dans ses relations avec les pays à ressources limitées.



© Ediconto

Malgré un passé glorieux de collaboration et d'expertise, la France semble ne plus être à la hauteur des attentes de ces nations en termes de soutien sanitaire. L'histoire de la France dans le domaine de la coopération sanitaire avec les

pays en développement remonte à plusieurs décennies. L'expertise médicale, les financements substantiels et les partenariats de recherche ont constitué les piliers de cette relation. Cependant, [le rapport](#) évoque un écart grandissant entre les promesses et la réalité de cette collaboration.

Le rapport pointe du doigt des choix stratégiques qui ont préféré privilégier les activités multilatérales au détriment des actions bilatérales insuffisamment financées. Cette approche a conduit à un manque de programmation, de coordination, de suivi et d'évaluation des projets.

En conséquence, le soutien aux maladies chroniques non transmissibles ainsi qu'à la lutte contre les carences chirurgicales est demeuré insuffisant a mentionné le rapport.

L'expertise française, qui a longtemps été un atout majeur, ne parvient plus à répondre aux besoins de gouvernance des organismes internationaux, à la formation en santé mondiale et à la coordination des actions sur le terrain, tout en interagissant avec les partenaires européens.

Face à ces constats, [le rapport](#) émet des recommandations cruciales pour rétablir la cohérence, l'efficacité et la visibilité de la coopération sanitaire française. L'une des propositions phares consiste à mettre en place un Haut Conseil en Santé mondiale. Ce conseil serait chargé de définir, élaborer, suivre et évaluer une stratégie globale de coopération sanitaire entre la France et les pays à ressources limitées. Cette initiative pourrait offrir une plateforme pour une planification à long terme, une coordination efficace et

une mise en œuvre judicieuse des projets de santé.

Retenons que le rapport de l'Académie Nationale de Médecine sonne comme un appel à l'action pour la France afin qu'elle revitalise sa coopération sanitaire avec les pays à ressources limitées. L'objectif est de rétablir un partenariat solide, engagé et efficace, tout en faisant face aux défis émergents et en garantissant que l'expertise française continue de jouer un rôle majeur dans la santé mondiale.

Megan Valère SOSSOU